

**DELEGATION OFFICIELLE
AU YOUTH WORLD SAILING 2023
BUZIOS – BRESIL du 9 au 16 décembre 2023**

Coordination générale assurée par Christophe Espagnon – Manager de la délégation YWS 2023.

Série Nacra 15 Mixte

Licence	Nom	Prénom	Club
1478435M	JAUD	YLONA	C N MESCHERS
1370260E	VIC-MOLINERO	CÔME	C N MESCHERS

Série 420 Femme

Licence	Nom	Prénom	Club
1350572W	COMBET	EMY	LA PELLE-MARSEILLE
1372065K	PEYRE	JULIETTE	LA PELLE-MARSEILLE

Série 420 Homme

Licence	Nom	Prénom	Club
1334110Y	SCHEMMEL	ZOU	S R ANTIBES
1354203D	BOUDARD	JEAN-PHILIPPE	S N O NANTES

Série 29er Femme

Licence	Nom	Prénom	Club
1387728A	SARAH	JANNIN	LOGUIVY CANOT CLUB
1467061P	BABIN	FLEUR	CNBPP

Série 29er Homme

1373727R	REVIL	HUGO	CNBPP
1333293X	DEVAUX	KARL	CNBPP

Série ILCA 6 Femme

Licence	Nom	Prénom	Club
1332502Y	MILLERET	PERINE	ASPTT LA ROCHELLE

Série IQ Foil Homme

Licence	Nom	Prénom	Club
1351732E	GARANDEAU	NOE	Y C MAUGUIO CARNON

Série Kitefoil Homme

Licence	Nom	Prénom	Club
1414166Q	DEREEPER	ULYSSE	C W ADVENTURES

Série Kitefoil Femme

Licence	Nom	Prénom	Club
1483339V	LOUBER	TYLIA	AKG

Les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Directeur Technique National pourra invalider la sélection et désigner une nouvelle sportive ou un nouveau sportif en remplacement.

Les membres de cette délégation officielle devront être en règle avec les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 en France et respecter également les mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le pays de compétition.

L'attention de l'ensemble de la délégation est fortement attirée sur les recommandations qui figurent ci-dessous.

Fait à Paris, le 08 septembre 2023



Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National



Recommandations

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :

- Consulter le site « conseils aux voyageurs » du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) qui précise la situation par pays ; site du MEAE : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>;
- S'inscrire sur Ariane (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>) ;
- Pour l'encadrement, se munir du dépliant de sécurité des ministères sociaux pour les agents (CTS, contrats de préparation olympique...) se déplaçant à l'étranger. ». L'inscription sur Ariane permet aux autorités françaises et ambassades de savoir ses ressortissants dans le pays en cas de problème de sécurité.
- Prendre connaissance des informations de la [CPAM](#).